

Commande groupée de masques de protection DGA pour la Métropole et ses communes

Dès la semaine dernière, la Métropole a anticipé en réalisant par précaution une commande de masques de protection. Effectuée en lien avec les communes volontaires, cette commande a pour objectif de garantir au moins un masque à chaque habitant et habitante du Grand Nancy, dès la sortie du confinement le 11 mai prochain.

Répondant aux normes de certification DGA, délivrées par le Ministère des Armées, ces masques en tissu, lavables et réutilisables, sont fabriqués par des entreprises françaises adaptées, qui emploient des personnes handicapées.

Cette commande s'inscrit dans une réelle complémentarité avec les diverses propositions, dont celle du Département de Meurthe-et-Moselle. Il est important de garantir aux habitants et habitantes des vingt communes de la Métropole un maximum de protection dès le 11 mai, lorsque le processus de déconfinement sera entamé, et lors de la longue période de déconfinement qui va suivre.

Les détails de cette commande groupée seront examinés lors de la prochaine Conférence des Maires du Grand Nancy, ce jeudi 16 avril.